

4. CONSÉQUENCES POUR L'INTERPRÉTATION F/LSF

Nous arrivons au terme de cette étude sur la place de la pensée visuelle en LSF. Ce quatrième chapitre abordera les conclusions que nous pouvons tirer de l'interrogation que nous avons menée sur l'utilisation d'une pensée visuelle. Dans cette dernière partie, nous allons aborder la mise en œuvre de cette pensée, souvent ressentie et présentée comme essentielle en interprétation du français vers la LSF. En effet, la citation qui a motivé tout le travail que nous faisons actuellement est la suivante :

« [...] l'iconicité que déploie l'interprète dans son expression signée, est d'une part, la garantie d'une grande clarté de sa traduction et, d'autre part, un critère – conscient ou inconscient – souvent utilisé par les locuteurs sourds pour « classer » les interprètes : parmi ces derniers, ceux qui manient avec le plus de finesse et de « dextérité » l'iconicité souvent considérés comme de meilleurs interprètes » (Guitteny 2014 : 6)

Dans la mesure où l'iconicité est comprise comme pensée visuelle dans le domaine d'étude sur la LSF, nous déduisons de cette affirmation, que pour fournir une interprétation de qualité, l'ILS doit recourir à une pensée visuelle dans sa traduction. Dans ce chapitre, la distinction entre interprétation et traduction sera davantage respectée pour une meilleure compréhension des enjeux. Les écrits de Guitteny (2004, 2006, 2007 et 2014) sont tournés vers l'utilisation de l'iconicité comme vecteur d'une pensée visuelle en langue des signes : « Et une certaine maîtrise de cette forme de pensée est un atout important pour un interprète. » (Guitteny 2004 : 46). Plusieurs interrogations naissent de cette affirmation :

- Qu'est-ce qu'une interprétation de bonne qualité ?
- Selon quel(s) critère(s) est-il possible de définir la qualité en interprétation ?
- Au vu du haut degré de subjectivité au sein même du terme *qualité*, qui est en mesure de juger de la qualité d'une interprétation ? La personne sourde ? La personne entendante ? L'interprète lui-même ? Ses pairs ?
- L'interprétation de bonne qualité est-elle absolue ? N'est-elle pas soumise à la situation d'énonciation, au contexte, à la personne qui s'exprime, aux types de discours, aux types d'interprétation (liaison, conférence, réunion, interprétation pédagogique) ?

Il semble alors que la notion de qualité soit extrêmement délicate et nous oriente vers une pente glissante. Si nous ne pourrions pas apporter de réponses à toutes ces questions, nous nous efforcerons tout de même d'en comprendre les enjeux. Néanmoins, il semble pertinent d'interroger cette question et de voir si l'ILS use d'une forme de pensée visuelle ou non.

4.1. Le processus interprétatif en détails

Pour introduire notre propos, avant de voir les différentes étapes par lesquelles passe un interprète pour traduire, nous nous appuyons sur la citation de Reiss (2009 : 39) qui propose une définition générale d'une théorie de la traduction. Elle prend en compte tous les aspects de la traduction nécessaires à la compréhension, dans la continuité des objectifs de ce mémoire :

« Une théorie de la traduction est bien sûr indispensable sans une théorie *linguistique* solide [...] C'est dire qu'il faudra choisir une théorie linguistique qui prendra en compte toutes les dimensions des signes linguistiques (à savoir la syntaxe, la sémantique et la pragmatique) et donc ménageant une place au phénomène de la fonction communicative, autrement dit [...] il faudra se fonder non pas sur une linguistique de la langue (c'est-à-dire une théorie de la langue en tant que système) mais sur une linguistique de la parole (c'est-à-dire sur une théorie de l'usage qui est fait de la langue). »

4.1.1. Les différentes phases

L'une des premières théories interprétatives ayant émergé est celle de Lederer (1981). Elle fut l'une des premières interprètes à mettre en évidence une théorie de l'acte interprétatif du point de vue de l'interprète et non d'un point de vue linguistique. Dans la mesure où l'acte de traduire d'une langue à l'autre n'est pas un transcodage (traduire un mot à mot en prenant un terme dans une langue A et le traduire par son équivalent dans une langue B), il convient de s'arrêter un instant sur ce qu'il se passe dans la tête de l'interprète avant, pendant et après la traduction. L'idée fondamentale dégagée par Lederer (1981 et 1985) mais aussi par Herbulot (2004) est que tout acte de traduction

est intrinsèquement lié à un acte de compréhension. Il est presque impossible de traduire un discours s'il n'est pas compris au préalable. L'interprétation simultanée comporte huit phases de travail :

- Perception physique du discours (vocal ou signé)
- Compréhension du discours
- Intégration des unités de sens à des connaissances antérieures (mémoire à long terme, MLT)
- Énonciation à partir de la mémoire cognitive
- Restitution à partir de la langue originale
- Évocation de termes (mémoire à court terme, MCT)
- Contrôle du discours d'arrivée
- Prise de conscience de la situation ambiante

Ce processus est constant, à chaque nouvel énoncé l'interprète aura recours à ces phases pour fournir une interprétation. Lors de la troisième étape, nous retrouvons ce que nous avons vu en 3.2.2 avec Bühler (1918). C'est ici que l'ILS puise volontairement dans ses connaissances pour amener une compréhension plus globale du discours. Ainsi, l'acte de comprendre possède deux faces : il s'agit dans un premier temps de comprendre la composante linguistique, et dans un second temps de comprendre la composante encyclopédique. Une connaissance de la langue en question est nécessaire (il est évident qu'une connaissance parfaite de ses langues de travail est nécessaire pour traduire, nous ne nous attarderons pas plus à ce propos). Pour traduire, l'ILS a besoin de s'appuyer sur les états de faits qu'il a acquis, stockés dans la mémoire à long terme (MLT). Après avoir fait resurgir ses connaissances une fois le discours entendu, l'ILS doit activement faire correspondre ses connaissances avec le discours qui se déroule. Le cycle continue jusqu'au moment où l'ILS donne une traduction du discours qu'il a entendu, il évoque les termes précis qui dépendent du discours (noms propres, chiffres, termes techniques) et enfin il effectue un retour sur sa production pour contrôler l'adéquation au discours de l'orateur. Puis il prend conscience de ce qu'il se passe autour de lui pour voir si quelque chose peut influencer le discours ou si des bruits environnants doivent être signalés. Ce cycle interprétatif est valable pour les langues vocales comme pour les langues signées, du français vers la LSF et de la LSF vers le français. Les deux phases qui nous intéressent particulièrement ici sont la compréhension et l'intégration des unités à des connaissances antérieures, aussi appelées « déverbalisation ».

4.1.2. Le sens non-verbal de la déverbalisation

La déverbalisation a souvent été critiquée, jugée obscure et ne pouvant être soumise à des preuves scientifiques avérées. La thèse de Ponturier-Pournin (2014 : 95) analyse longuement la place faite à la déverbalisation dans la littérature française concernant la Théorie Interprétative de la Traduction (TIT). En effet, comme nous l'avons précisé dans le paragraphe précédent, une place très importante est donnée à la compréhension du discours. Déjà, Lederer (1985 : 26) décrit le caractère évanescent des mots comme le fondement même de la communication et du sens :

« Les sons disparaissent quelques secondes après leur émission [...]. Les interlocuteurs en retirent néanmoins une compréhension qui leur permet de suivre sans peine le sens des paroles échangées [...] Rares sont les mots dont ils conservent la forme en mémoire ; il arrive certes qu'un mot agisse en détonateur par l'indication qu'il fournit [...] et que sa forme reste en mémoire, mais dans l'ensemble la trace de l'oral est cognitive. »

Les mots de la langue prononcés ne restent pas sous la forme de phonèmes qui se succèdent. Chaque individu déverbalise ce qu'il perçoit des unités linguistiques pour accéder au sens (indépendamment de la modalité). Ainsi, la déverbalisation est inhérente à toute situation de communication, elle a lieu à chaque instant. Pour l'interprétation, la déverbalisation consiste à cette entreprise de garder en mémoire le souvenir du sens compris, en se détachant de la matérialité des mots de la langue :

« [...] si les quelques mots présents simultanément dans la mémoire immédiate disparaissent au bout de quelques secondes, le corollaire de cette évanescence est la rémanence d'un sens dénué pour l'essentiel de support verbal. » (Lederer 2005 : 96)

La phase de déverbalisation est caractérisée par ce détachement des mots de la langue pour en extraire le sens. Ainsi, Seleskovitch et Lederer (2002 : 257)⁴³ conçoivent la déverbalisation comme « [le] caractère non verbal du sens ». Dans cette phase naissent les représentations imagées, les images mentales suscitées par le discours qui est en train d'avoir lieu et d'être interprété. De cette manière, les hypothèses et les différences conceptuelles que nous avons énoncées au chapitre trois trouvent écho dans la TIT :

« Seleskovitch et Lederer encouragent les étudiants à se défaire des mots par une phase de visualisation du discours. « Voir mentalement un objet ou imaginer les aspects d'un événement dont on entend parler c'est entendre le sens » (2002 : 27). Pour Seleskovitch et Lederer, ce caractère non verbal lié à la compréhension du sens est l'étape fondamentale de toute traduction réussie. » Ponturier-Pournin (2014 : 98)

Toutefois, comme le mentionne Ponturier-Pournin (2014), cette phase de détachement des

43 Citées par Ponturier-Pournin (2014 : 97).

mots pour accéder à compréhension non verbale (comprenons *non verbale* comme le fait de ne pas utiliser le lexique ou la syntaxe d'une langue en question), peut se trouver perturbée lorsque des éléments sont indépendants de toute représentation imagée :

« Elle est contrariée lorsque la perception fait apparaître des unités linguistiques désignant des entités distinctes qui restent solidement ancrées dans leur individualité propre : termes, noms propres, chiffres. »⁴⁴.

C'est ce que nous avons évoqué à la sixième phase du processus interprétatif. La visualisation du discours à l'aide de représentation imagée est un processus dynamique, essentiel, soumis aux contraintes techniques et environnementales (un mauvais retour son, un débit de parole trop lent ou trop rapide, un élément perturbateur, etc.) qui va et vient au fur et à mesure que se déroule l'interprétation du discours.

La nécessité de faire appel à des images mentales dans la phase de déverbalisation nous donne très peu d'informations sur son application. Pour apporter plus de précisions et éclairer l'ILS sur ce qu'il fait ou doit faire, Sero-Guillaume (2008 : 187) propose une application possible de la représentation imagée du discours selon le procédé de la scénarisation :

« Scénariser ne consiste surtout pas à décrire, de façon réaliste, un événement vécu, mais à imaginer une scène qui condense le sens. »

Dans la lignée de Pottier (1987), Sero-Guillaume (2008) analyse le discours selon une « unité minimale de pensée », l'événement. L'événement est ce à partir de quoi s'organise la signification (ce qui est dit) et l'attitude de celui qui s'exprime à propos de cet événement (ce qui en est dit). L'ILS ne doit donc pas « mimer » un événement mais il doit rendre compte du sens en respectant la logique de l'événement. La phase de déverbalisation est, par conséquent, guidée par une question à laquelle l'interprète doit répondre : Qui fait quoi ? La visualisation ou la mise en scène "fictive" des entités du discours peut aider l'ILS à répondre à cette question. L'analyse des personnes absentes ou présentes, les objets, les lieux, etc. et les relations qui existent entre tous les éléments de l'événement constituent un appui conceptuel fondamental pour l'ILS qui pourra réinvestir cette analyse et faciliter la mise en espace des entités du discours :

« Selon l'auteur [Sero-Guillaume], cette approche faciliterait la mise en espace, puisqu'elle permet de poser les entités du discours dans l'espace de signation (lorsqu'elles sont décelables par l'interprète) et respecte les paramètres de la langue puisque de fait, ces entités entreront en interaction, évolueront dans l'espace et créeront du sens. » Pointurier-Pournin (2014 : 95)

Par une analyse de l'événement selon un processus de scénarisation, la déverbalisation se comprend comme un processus global, nécessaire à l'ILS pour restituer fidèlement le discours.

44 Selescovitch et Lederer (2002 : 259) cité par Pointurier-Pournin (2014 : 98).

Durieux (2013 : 112-113) va plus loin en concevant le processus de déverbalisation comme un procédé d'inférences logiques :

« La construction du sens n'est pas le produit de la signification des mots composants l'énoncé mais le résultat d'un processus inférentiel, c'est-à-dire d'un raisonnement logique exploitant à la fois les informations linguistiques et des informations non linguistiques telles que la connaissance du sujet traité et des facteurs circonstanciels de la communication [...]. Les inférences sont en quelque sorte des informations activées bien qu'elles ne soient pas mentionnées explicitement. »

Par conséquent, nous soulevons plusieurs points de vue possibles sur le concept de déverbalisation :

- Ce processus est inhérent à l'acte interprétatif, il est ce par quoi l'ILS comprend le sens (grâce à l'activation de ses représentations personnelles suscitées par le discours).
- Ce processus est le lieu de la formation d'hypothèses logiques sur le sens grâce aux représentations suscitées par le discours.
- Ce processus répond à une volonté de représenter visuellement le discours. La proximité entre les images mentales, la mise en scène et la LSF aboutit à une conception de la déverbalisation comme anticipation de l'interprétation verbale de la langue vers laquelle l'ILS traduit.

Ce troisième point constitue l'objet d'étude que nous allons aborder dans le paragraphe suivant. Néanmoins, nous pouvons conclure ce paragraphe par la citation suivante, indépendamment de la position tenue sur la place de la déverbalisation : « la déverbalisation est indispensable à une restitution intelligible » (Lederer 1985 : 26).

4.1.3. La déverbalisation en tant qu'élaboration et transposition de schémas

Pointurier-Pournin (2014) a travaillé sur les stratégies interprétatives des ILS pour faire face au vide lexical. Les stratégies les plus répandues sont pour la LSF, le recours à la périphrase ou à la scénarisation. Le concept de vide lexical se définit comme suit :

« En situation de traduction, le vide lexical fait référence aux cas où il n'existe pas de correspondance d'un mot d'une langue dans une autre langue. » Pointurier-Pournin (2014 : 129)

Nous ne reviendrons pas sur les raisons historiques d'un siècle d'interdiction de la LSF qui peuvent expliquer ce vide lexical. Il survient notamment au moment de la déverbalisation, moment où l'ILS se rend compte qu'un terme français n'a pas son équivalent en LSF. Comment l'ILS peut-il traduire un élément absent dans la langue d'arrivée ? La question pourrait se poser également dans l'autre sens. Existe-t-il des termes en LSF qui n'ont pas d'équivalent en français ? La question reste ouverte. Pour revenir à la déverbalisation, ce terme a été investi dans la littérature française

notamment par Guitteny (2007) dont la signification s'éloigne de celle pensée par Selescovitch et Leder (2001). En effet, la déverbalisation ne consiste plus réellement à se détacher des mots de la langue mais plutôt à produire et à anticiper des schémas, dont la localisation des éléments sur le papier possède une forte ressemblance avec l'espace de signation en LSF. Il est donc possible pour Guitteny (2007) de reprendre ces emplacements dans la langue. Pointurier-Pournin (2014 : 102) remarque qu'envisagée de cette manière, la déverbalisation concerne la préparation à une traduction (utiliser des schémas et des dessins peut être tout à fait pertinent pour la traduction français ↔ LS-vidéo) qu'une élaboration conceptuelle. Guitteny (2007 : 12) voit dans les schémas la construction du sens d'un discours qui pourrait être réinvestie en langue des signes :

« On voit ici un des liens entre schémas et langue des signes : les schémas utilisant la dimension spatiale de manière signifiante, il leur est possible de représenter visuellement la disposition d'éléments les uns par rapport aux autres, de manière similaire à la disposition des signes dans l'espace de signation. »

Il poursuit en écrivant page 20 :

« Un schéma peut ainsi aider à élaborer un discours signé. En premier lieu, il permet de construire l'espace de signation : définir les emplacements, les relations hiérarchiques et temporelles, les éléments principaux et secondaires. En deuxième lieu, il peut permettre de définir un ordre du discours signé : les éléments devant être signés en premier, ceux qui sont liés à un autre élément — devant donc être signés après ceux-ci. En troisième lieu, il peut faciliter la prise de décision quant à la forme du discours choisie : transfert personnel, transfert situationnel, etc. »

De la même manière que Pointurier-Pournin (2014 : 103), nous émettons quelques réserves à cette conception de la déverbalisation. Tout d'abord, il est problématique de concevoir la phase de déverbalisation (schématisation des entités du discours et des événements) comme une phase préparatoire à l'émission en LSF. Nous l'avons écrit au chapitre précédent, la déverbalisation, telle qu'elle est conçue dans la TIT, est non-verbale. Ici, la conceptualisation est d'ores et déjà verbale puisqu'il s'agit d'imaginer la localisation dans l'espace de signation. Ainsi, en anticipant le marquage spatial, nous sommes déjà dans la phase de production puisque des éléments syntaxiques sont évoqués. Ensuite, lors de l'interprétation simultanée, de nombreux facteurs liés à la production d'un discours sont à prendre en compte. Envisager la déverbalisation de cette manière semble complexe car l'ILS doit gérer d'autres éléments indirectement liées à l'interprétation même (son, lumière, débit de parole, positionnement dans l'espace, feed-back, etc.). Nous pouvons donc douter d'une utilisation possible pour l'ILS tant sa tâche est multiple. Il semble que sa conception soit plus pertinente dans le cadre d'une analyse de la traduction (texte écrit).

De la même manière, la confusion règne encore entre la capacité communicationnelle et un outil favorisant l'apprentissage. Risler (2009) va même plus loin : « Alors si on considère que pour

interpréter en LS il suffit de reproduire gestuellement les schémas de déverbalisation, on oublie que la LSF est une langue ! ».

Si les schémas, les cartes conceptuelles, les dessins sont des supports pédagogiques intéressants pour la didactique de l'interprétation (Dancette et Halimi 2005), il n'en demeure pas moins vrai que l'intention communicative dont l'ILS est le garant par son travail est loin d'une transposition de schémas pré-établis. Selon ce point de vue, la déverbalisation n'est pas une étape pour comprendre le sens, mais une anticipation des constructions syntaxiques de la LSF : « La déverbalisation devient quasi-officiellement une phase génératrice de *schémas de déverbalisation* et transformée en une sorte de carte conceptuelle *prête à l'emploi*. » (Pointurier-Pournin 2014 : 104). Nous pouvons alors nous demander à quel moment à lieu la compréhension du sens. Ce paragraphe est dans la continuité de ce que nous avons énoncé au chapitre deux.

Nous avons vu que la déverbalisation pouvait se comprendre selon plusieurs définitions. Celles-ci auraient pu être davantage enrichies si nous avions ouvert l'analyse de la représentation imagée en interprétation à la littérature internationale. Cependant, la littérature évoquée ici nous donne un panorama général de ce qui est généralement admis par les ILS dans la conception française de l'interprétation vers la langue des signes, se transmettant aux futures générations d'interprètes. Si nous admettons la définition de la déverbalisation proposée par la TIT, il semble que la représentation conceptuelle ou encore la visualisation soient nécessaires en interprétation. Nous émettons encore une fois l'hypothèse, comme au chapitre trois, que toute situation de communication se déroule dans un temps et un espace donnés, selon des conditions toutes différentes les unes que les autres. De plus, nous pouvons réintroduire les idées que nous avons avancées au chapitre précédent. La phase de déverbalisation est également le lieu où l'ILS construit des hypothèses de sens grâce à sa capacité à se détacher des mots pour se représenter le sens. Une question subsiste néanmoins : quel(s) impact(s) découle(nt) de l'utilisation à tout prix d'une pensée visuelle sur la situation de communication interprétée ?

4.2. L'interprétation, une action plurielle

4.2.1. La fidélité au discours

L'un des premiers impacts de la volonté d'appliquer une pensée visuelle en interprétation (toujours selon la définition donnée dans la littérature française) porte sur la fidélité au discours. Ce point fondamental, abordé dans la littérature sur la traductologie depuis Saint-Jérôme (Henry 1995), nécessiterait de longues pages d'étude à son sujet. Le cœur même du travail du traducteur est de traduire fidèlement un texte écrit dans une autre langue sous forme écrite (fidélité à la forme,

fidélité au fond, etc.). Henry (1995 : 367) pose la question de la fidélité dans deux rapports possibles : la fidélité à quelqu'un (comme dans les rapports amoureux ou encore la religion) ou la fidélité à quelque chose (texte à traduire). Dans cette seconde relation, quatre objets sont à prendre en compte : « la langue », « la lettre », « l'esprit », « le sens ou l'effet de sens ». Les deux premiers renvoient à ce qui est souvent appelé la forme, respect de la syntaxe et de l'ordre des mots. L'esprit renvoie au contenu (s'opposant à la forme) et le sens est ce que le lecteur interprète par la saisie des aspects « notionnels et émotionnels ». Henry (1995 : 369) fait également référence à la TIT. Tous ces objets d'études sont intéressants cependant, pour les besoins de cette étude, nous allons nous focaliser plus précisément sur les questionnements soulevés par l'utilisation "évidente" de la pensée visuelle en interprétation du français vers la LSF.

La fidélité est un des socles fondateurs de l'interprétation. Il guide les interprètes dans la manière de concevoir leur travail mais bien plus profondément, c'est la philosophie éthique même du métier. C'est un principe fondateur qui régit toute la profession des interprètes en langues vocales et signées. En France, le code éthique et déontologique des ILS est défini par l'AFILS (Association Française des Interprètes en Langue de signes) dans leur article deux. La fidélité correspond à :

« L'interprète est tenu de restituer le message le plus fidèlement possible dans ce qu'il estime être l'intention du locuteur original. »

Nous soulevons ici la question de la fidélité, car dans les conceptions de la pensée visuelle en lien avec l'interprétation, il semble que ce point n'ait été que partiellement abordé. Pourtant, dans le conseil même, être « plus » visuel, il y a un rapport de supériorité qu'il est nécessaire d'interroger en ce qui concerne la fidélité. Toutefois, Guitteny (2007 : 21) s'appuie sur Hurtado-Albir (1990) à propos de cette question. Il propose trois éléments à prendre en compte pour être fidèle en interprétation :

« le vouloir-dire qu'il faut bien sûr respecter, la langue d'arrivée qui dispose de ses propres structure pour exprimer telle ou telle signification et le lecteur qui doit percevoir le vouloir-dire de l'auteur. » Guitteny (2007:21).

Selon Hurtado-Albir, la fidélité est triadique et les trois éléments qui la composent sont indissociables pour traduire le sens d'un discours. Bien que Guitteny (2004 et 2007) se situe dans la droite ligne pratique que celle donnée par l'AFILS, il semble que certains points méritent d'être éclaircis. Tout comme l'a remarqué Pointurier-Pournin (2014), les études théoriques sur l'interprétation F/LSF en France comportent une limite essentielle : le matériau analysé consiste (l'étude sur la linguistique de la LSF également) majoritairement en la traduction et l'expression d'énoncés narratifs, de récits. La langue et son utilisation ne repose pas sur un seul style de discours.

Grâce aux propriétés linguistiques et non linguistiques, nous pouvons donner des ordres, poser des questions, développer une argumentation, donner des indications, etc. Par conséquent, une difficulté majeure se dresse devant cette analyse : les critères d'expressions linguistiques dans le cadre d'énoncés narratifs sont transposés à tout type d'énoncés. Leur fonction propre et leurs particularités semblent avoir été écartées.

Aussi, pour revenir à la scénarisation du discours, elle peut être envisagée comme technique d'interprétation (Pointurier-Pournin 2014 : 93) et non comme un but à rechercher en interprétation comme semble le penser Guitteny (2006 et 2014). Ainsi comme son nom l'indique, une technique peut se justifier à un certain moment, mais à un autre moment, une autre technique peut surgir ou se développer en fonction de ce qui se passe dans le discours. Pour illustrer davantage la diversité des techniques, nous pouvons reprendre le tableau élaboré par Pointurier-Pournin (2014 : 87).

Figure 4 : Tableau des tactiques en interprétation simultanée

Tactiques en ligne	Équivalent LS
1- Reconstitution par le contexte	Idem
2- L'attente	Idem
3- Mobilisation du partenaire en cabine	Idem (plus rare, voir page 179-180)
4- Consultation de documents en cabine	Impossible
5- Restitution à un niveau d'abstraction plus élevé	Idem
6- Reproduction phonétique approximative	Dactylographie et labialisation accentuée
7- Omission tactique	Idem
8- Interpellation des auditeurs	Idem
9- Explication ou paraphrase	Idem (scénarisation, paraphrases, etc.)
10- Simplification	Idem
11- Le discours parallèle	Idem
12- La naturalisation sauvage	Dactylographie et/ou labialisation
13- Le transcodage	Idem (français signé, dactylographie)
14- Le renvoi des auditeurs à une autre source d'information	Idem (pointage, utilisation du contexte)
15- La permutation des informations dans la restitution	Idem
16- La prise de note	Impossible
17- La modification du décalage chronologique orateur-interprète	Idem
18- La restitution anticipée des premiers segments de la phrase	Idem
19- La fermeture du microphone.	Idem (arrêt de l'interprétation)

Pour Sero-Guillaume (2008 : 183) « la représentation linguistique des actants est une condition *sine qua non* de l'intelligibilité du discours », nous retrouvons donc ce que nous avons énoncé à propos de la prise de rôle. Par conséquent, la scénarisation est au plus proche de la structure naturelle de la langue vers laquelle l'ILS traduit. Dans la quête du sens, l'ILS peut avoir recours à une scénarisation (extraction du sens) qui sera mise en œuvre en langue des signes :

« elle permet à l'interprète de représenter dans l'espace de signation une partie du discours qui peut comporter un seul mot ou plusieurs segments consécutifs, en ne suivant pas les éléments de l'énoncé mot à mot mais en cherchant à représenter visuellement le contenu du discours » (Pointurier-Pournin 2014 : 93)

La question de l'iconicité doit être envisagée non pas comme un but pour paraître plus visuel mais comme un moyen d'être fidèle au discours et à l'intention du locuteur. Au sens de donner à voir, l'iconicité est envisagée dans notre étude comme un effet de style dans l'idée même qu'un conteur est souvent admiré pour ses prouesses stylistiques et sa capacité à captiver les auditeurs. Si tel est le cas dans le discours que doit traduire l'ILS (en situation de liaison, de conférence ou de réunion) alors l'iconicité se comprend à un niveau supra-langagier. S'il donne à voir ou amplifie le discours, c'est de manière consciente car c'est ce qu'il résulte de son hypothèse de sens. Le travail de l'ILS est d'être fidèle au discours qui n'est pas le sien.

Pour être fidèle, l'ILS doit avoir à l'esprit qu'il doit respecter et transmettre la même somme d'informations reçues sans rien omettre. Sero-Guillaume (2008:187) écrit : « L'amplification scénique doit respecter la portée générale de l'information. » où *amplification scénique* est un synonyme de *scénarisation*. Gile (1983 : 236) présente les deux facettes d'un message verbal :

« En situation de communication, l'émission d'un message à une fonction simple ou multiple. Le locuteur cherche à exposer, à expliquer, à illustrer, à convaincre, à s'acquitter d'une obligation officielle. Il considère que l'acte de communication est réussi s'il a atteint ses objectifs. L'effet potentiel du message verbal sur son destinataire repose notamment sur son contenu informationnel et sur sa présentation. L'importance relative de chacune de ces facettes est variable selon le type de message et la situation. »

La dernière phrase de la citation est particulièrement éclairante pour consolider notre propos. Ainsi, nous pouvons penser que l'ILS peut faire le choix conscient de la scénarisation en fonction de la facette qui sera mise en avant. L'auteur donne l'exemple d'un numéro de téléphone communiqué par une standardiste, la récitation d'un poème amoureux ou encore un discours de bienvenue où l'accent ne portera pas sur la même facette. De plus, il fait référence à un point essentiel en interprétation qui fonde toute communication : l'interaction. De même, l'utilisation des outils supra-langagiers (les procédés stylistiques des structures de grande iconicité par exemple) est donc assujettie aux fonctions du message verbal. En cela, l'ILS tendra vers la fidélité.

De plus, Gile (1995 : 152) parle de « fidélité informationnelle » conçue à partir de différents récepteurs : l'orateur, ceux qui écoutent la langue de départ, ceux qui écoutent la langue d'arrivée et des interprètes qui sont là mais ne traduisent pas. À chaque niveau, des difficultés apparaissaient pour juger de l'efficacité de la fidélité à l'information transmise : difficulté pour l'ILS de contrôler en même temps qu'il traduit le segment suivant celui qui vient de passer. Ceux ayant accès à la langue de départ peuvent l'écouter sans traduction (et pour l'interprétation en cabine ils ne l'entendent pas). Ceux qui ont accès à celle d'arrivée n'ont pas le discours de départ pour comparer. Il semble donc qu'un petit nombre de personnes soit en mesure de comparer la fidélité

informationnelle, seuls peuvent le faire les autres interprètes présents dans la salle. Ici nous touchons du doigt la réponse à une des questions posées au début de ce chapitre sur l'identité de la personne apte à juger de la qualité d'une interprétation. Nous pensons donc que la fidélité joue un rôle essentiel en interprétation et qu'il peut être intéressant pour un étudiant interprète d'avoir conscience que l'intention du locuteur est primordiale, préalable même à une volonté d'amplifier une prise de rôle. Dans une seconde sous-partie, nous allons donc aborder la question de l'intention dans le discours, toujours en lien avec la fidélité et la recherche de critères possibles pour l'évaluation d'une interprétation de qualité.

4.2.2. *Quand les canons de la langue se heurtent à l'intention du locuteur*

Avant de détailler davantage notre argumentation, il convient d'explicitier la raison du titre de cette sous-partie. Le schéma concluant le chapitre deux a dévoilé l'importance de préciser à quel niveau d'étude la représentation imagée est engagée. La raison de ce titre est motivée par l'aspect socio-culturel et linguistique. L'idée admise de manière plus ou moins tacite est que le meilleur signeur (celui qui s'exprimera le mieux en LSF) est celui dont l'iconicité est la plus utilisée dans la langue, celui qui est le plus visuel. Nous l'avons déjà vu, l'iconicité est souvent perçue comme un idéal à atteindre. Ainsi, nous avons choisi le terme « canons » défini comme « [...] modèle du genre dans une matière » par le *Trésor de la Langue Française informatisé* pour faire comprendre que l'iconicité est perçue comme le canon de la LSF. Pour comprendre cela, nous pouvons mettre en parallèle le concept de *français signé*, très négativement perçu :

« L'appellation « français signé » est attribuée à des formes différentes, depuis un strict décalque de la structure du français [...] jusqu'à des formes de langue des signes « standard », moins iconiques qu'une « pure » langue des signes. Dans la communauté linguistique des sourds, ceux qui ont la réputation d'avoir la plus « belle » langue des signes sont généralement les enfants sourds de parents sourds [...]. » Guitteny (2006 : 85)

« Depuis quelques années et la redécouverte, par de plus en plus de sourds, de l'originalité de leur langue, un certain nombre de locuteur tendent à écarter les signes influencés par la dactylogologie, remplacés par des signes plus iconiques, ou qui se revendiquent tels, au motif que ces derniers correspondent davantage au génie de leur langue. » Guitteny (2006 : 87-88)

Nous voyons donc émerger les termes de « pure » et « belle » qui font écho à ce que nous avons envisagé comme canon de la langue. Notre propos n'est pas d'interroger la véracité de ces informations qui renvoient à une représentation sociale (ceci pourrait faire l'objet d'une étude à part entière) mais de voir quelles en sont les implications pour l'interprétation. Néanmoins, l'ILS ne peut pas ignorer cet environnement de normes linguistiques et sociales en lien direct avec l'histoire de la communauté sourde (Pointurier-Pournin 2014 : 128).

Comme nous l'avons déjà remarqué, Guitteny (2014) présente l'iconicité/pensée visuelle également comme critère utilisé par les Sourds pour estimer la qualité des interprètes. Cependant, si nous pensons l'iconicité comme le matériau intrinsèque à la langue, les transferts au niveau supralangagier sur le plan linguistique et comme stratégie interprétative sur le plan de l'interprétation, alors comment est-il possible d'évaluer la qualité de l'ILS ? Il est envisageable de penser qu'une stratégie n'a pas fonctionné ou qu'elle n'était pas la plus pertinente à certains moments. Mais peut-on conclure que l'ILS est moins bon ? Il est important aussi d'être vigilant sur le point d'ancrage de l'évaluation de la qualité : est-ce qu'il porte sur l'ILS lui-même ou bien sur le produit fini ? Pour plus de précision, nous émettons l'hypothèse qu'une stratégie s'éprouve en fonction du contexte d'énonciation et de la visée informative (intention du locuteur) que nous avons esquissée dans le paragraphe précédent. Selon cette hypothèse, les canons de la langue doivent être envisagés en fonction de la portée du message verbal, en fonction de la facette qui sera mise en avant, du type de discours et de la personne qui s'exprime. L'ILS peut les avoir à l'esprit mais leur application dans l'interprétation peut être repensée en fonction des hypothèses de sens logiques inférées à partir du discours.

L'argumentation de ce paragraphe s'appuie essentiellement sur la notion d'intention développée par Grice (1957) repris par Sperber et Wilson (1989) et Zufferey et Moeschler (2012). L'acte de communication se conçoit dans l'intention de la part du locuteur à faire comprendre à autrui cette même intention. Ainsi, nous pouvons citer les exemples donnés par Zufferey et Moeschler (2012 : 113) et l'analyse qu'ils font pour comprendre que le sens se comprend grâce à une reconstruction :

- « 1) Je n'ai rencontré *personne* au cocktail.
[...]
- 4) Le paracétamol c'est *mieux*.
- 5) Jean-Baptiste est un *saint*.
- 6) L'examen se terminera à cinq heures précises. »

Pour comprendre ces énoncés, il faut les replacer dans un contexte d'énonciation. Ainsi, l'interprétation qui en découlera va dépendre de la prosodie de la voix ou de l'interlocuteur. *Personne* peut se comprendre en tant que quantifieur ou dans le sens *personne d'intéressant*, *personne de connu*. L'énoncé (4) laisse l'objet de la comparaison implicite (*mieux* par rapport à quoi ?), *saint* peut être employé de façon ironique, métaphorique ou littérale et (6) dépend également du contexte : est-ce une menace, un encouragement, une prédiction ? Les informations contextuelles sont les seuls éléments permettant de répondre à ces interrogations mais surtout de

comprendre l'intention du locuteur derrière ces énoncés. De même qu'un énoncé tel que « j'ai froid » peut se comprendre comme une requête du locuteur pour inciter son interlocuteur à fermer une fenêtre si celle-ci est ouverte, aller dans un endroit chaud s'il se trouve à l'extérieur, etc.

Pour pouvoir comprendre ces intentions, Grice (1957) propose une théorie basée sur les implicatures conventionnelles et conversationnelles que nous allons présenter très brièvement. Tout d'abord l'implicature conventionnelle, souvent considérée comme le synonyme de présupposition, est déclenchée par les éléments présents dans l'énoncé comme dans : « John est anglais, il est donc courageux. » Pour Zufferey et Moeschler (2012 : 114) qui reprend l'exemple de Grice, l'implicature conventionnelle est que tous les Anglais sont courageux. L'auditeur peut inférer cette implicature grâce à la compréhension du connecteur *donc*. L'implicature conversationnelle, quant à elle, a la propriété d'être déclenchée par des « principes généraux liés à la conversation plutôt que d'être attaché à des mots particuliers de l'énoncé. » L'activité du locuteur est de signifier à son auditeur son intention de lui faire part de quelque chose. L'auditeur doit ainsi procéder à des raisonnements logiques d'inférences pour comprendre son intention. C'est ainsi que Grice développe le concept de coopération, essentiel à la communication qu'il définit comme suit :

« Que votre contribution à la conversation soit, au moment où elle intervient, telle que le requiert l'objectif ou la direction acceptée de l'échange verbal dans lequel vous êtes engagé (traduction de Wilson et Sperber 1979:93) cité par Zufferey et Moeschler 2012 : 117) »

Pour l'interprète, engagé à traduire un échange entre deux ou plusieurs individus, cela implique une compréhension et la reconnaissance de ce principe au moment où les individus se réunissent et établissent une relation. En tant que communicant, l'ILS incarne le locuteur qu'il traduit et œuvre donc pour respecter ces principes dans l'objectif d'être fidèle au sens et à la visée du discours. Ce principe est la nature même de toute communication.

La recherche sur l'intention en interprétation pourrait faire l'objet d'une étude à part entière. Pour conclure sur l'importance de prendre en compte le principe d'intention, nous pouvons dire que l'interprète combine les structures de la langue (dactylogogie, création d'espace référentiel, activation d'un locus, prises de rôle, etc.) avec un niveau supra-langagier (intonation, expressions idiomatiques, figures de style, etc.) mais que ces structures seront investies différemment en fonction des stratégies interprétatives à mettre en place pour être au plus près du sens et de l'intention communicative. Ces deux citations concluent notre propos :

« La communication est réussie non par lorsque les auditeurs reconnaissent le sens linguistique de l'énoncé mais lorsqu'ils infèrent « le vouloir-dire » du locuteur. [...] L'attribution d'intentions à autrui est une caractéristique de la cognition et de l'interaction humaines. Les humains conceptualisent leur

comportement et celui des animaux non pas en fonction de leurs caractéristiques physiques mais en fonction des intentions qui régissent ces comportements. » Sperber et Wilson (1989 : 42)

« Les composantes de la société ne sont pas les êtres humains, mais les relations qui existent entre eux. » Toynbee (1946)

4.2.3. *La pensée visuelle, assurance d'une interprétation de qualité ?*

La question de la qualité a été abordée au cours des deux derniers paragraphes. Dans celui-ci, nous nous efforcerons de montrer que la qualité d'une interprétation relève de plusieurs facteurs. Sa grande part de subjectivité lui confère un caractère très variable et difficile à examiner. En revenant brièvement à question de la norme en LSF, une interprétation de qualité sera celle ayant le moins d'interférence avec la langue de départ (ici le français). Ainsi, le recours au transcodage ou à la dactylologie sera jugé comme « une forme de translittération outrancière et n'a pas de place de par sa forme dans la production, puisqu'il ne respecte pas la structure formelle de la langue des signes. » (Pointurier-Pournin 2014 : 96). Elle continue en mettant en évidence les critères selon la littérature et les recherches en France :

« Dans cette continuité où une norme linguistique est instituée, une interprétation considérée comme acceptable devra dans la mesure du possible éviter toute trace de la langue majoritaire. [...] La littérature en interprétation en LS en France, naturellement influencée par le courant linguistique majoritaire, n'a pas encore décentré son regard de la langue de l'indicateur sourd vers la langue de l'interprète et de ses contraintes en simultanée. De fait, les tactiques envisagées et proposées ont tendance à vouloir préserver une norme linguistique établie et considérée du point de vue de la langue des locuteurs sourds en situation dialogique ou lors de création de corpus artificiels monologiques. » Pointurier-Pournin (2014 : 96)

Si nous avons abondamment abordé l'importance du contexte d'énonciation et de l'intention du locuteur, il convient ici de nous attarder sur d'autres points tout aussi importants en interprétation. En effet, l'interprétation d'un discours est le fruit d'une action plurielle. La perception de la part de la personne sourde de l'interprétation faite par l'ILS n'est pas donc le seul regard à prendre en compte ni le seul élément pertinent. De plus, Durieux (2013 : 111) synthétise clairement la démarche que nous avons tenté de mettre en place : « Puisque plusieurs traductions [...] sont possibles, la qualité d'une traduction est appréciée sur le plan extrinsèque, c'est-à-dire dans son adéquation à la situation de communication. »

En effet, comme l'a remarqué Pointurier-Pournin (2014), l'acte interprétatif est soumis à des contraintes diverses dont les clients/usagers sourds ont difficilement conscience. Son étude retrace des contraintes de type socio-économiques, psychologiques, linguistiques et d'espace. Pour les besoins de notre étude, nous nous focaliserons sur les contraintes qui gravitent autour de l'interprétation.

Premièrement, le temps est un facteur important. L'ILS ne se trouve pas en situation de communication directe, il est soumis au temps imposé par celui qui s'exprime. Nous avons présenté la scénarisation dans les pages précédentes comme étant une tactique largement répandue. Cependant, nous n'avons pas précisé que l'ILS était soumis à des contraintes de temps (rythme du discours) qui lui donnent peu de temps pour trouver la bonne stratégie. En effet, comme le souligne Pointurier-Pournin (2014) en s'appuyant sur Eco (2007), la reformulation par la périphrase (dire en plusieurs mots ce qui pourrait se dire en un seul) est de toute évidence plus longue que l'original. Le processus de scénarisation paraît quand à lui plus rapide. Les stratégies interprétatives - parmi celles données dans le tableau page 60 - seront donc variables en fonction du temps dont dispose l'interprète (temps de réflexion, temps de production). Nous pouvons alors supposer que, lorsqu'un locuteur parle très vite dans un domaine de spécialité complexe, le temps de réflexion sera plus long et impactera sur le temps de production.

Ensuite, le deuxième point qui fera bouger le curseur du jugement sur la qualité est le degré de connaissance du sujet en question. Gile (1983 : 237) explique la différence entre recevoir un discours et le traduire :

« En tant que récepteur, l'interprète se trouve donc dans une situation radicalement différente de celle d'un auditeur ordinaire : alors que celui-ci reçoit un message conçu en fonction de ses connaissances, l'interprète se voit en permanence dans l'obligation de suivre un discours technique qui se situe dans un domaine qu'il ne connaît que superficiellement, et qui est destiné à des auditeurs dont il ne partage pas le savoir. »

Son analyse porte essentiellement sur l'interprétation de conférence, par conséquent cette citation peut être modulée en fonction du type d'interprétation (liaison, réunion, formation). Il n'en demeure pas moins vrai qu'il est difficile de traduire dans un domaine avec des connaissances partielles et que cela amène une charge cognitive plus importante. Il va devoir fournir plus d'efforts pour comprendre le sens, trouver des stratégies (néologisme, dactylologie, correspondance lexicale, labialisation, etc.) ce qui lui demandera une surcharge de mémorisation et de production⁴⁵. La fatigue se ressentira plus rapidement. De plus, durant la phase de déverbalisation, l'ILS peut se retrouver en difficulté si le discours porte sur des concepts qu'il ne connaît pas ou sur un objet qu'il n'a jamais vu. L'activation des connaissances représentées sera donc une tâche plus ardue. La préparation est donc un moment important pour prévenir les difficultés. L'effort d'écoute (concentration intense et saisie du sens), l'effort de mémoire et l'effort de production sont des contraintes inhérentes à l'interprétation simultanée. Ainsi, Gile (1983) précise que l'interprète est capable de transmettre toutes les informations si ses conditions de travail sont respectées (définies

45 Nous faisons référence à la théorie de Efforts de Gile (1985).

par l'AIIC (Association Internationale des Interprètes de Conférence) dans le cas cité et pour les ILS par le code éthique de l'AFILS).

D'autres contraintes peuvent survenir : techniques (problème de son, d'éclairage, d'espace), émotionnelles (prise en charge de contenu éprouvant, situation conflictuelle, etc.), économiques (client qui ne veut pas payer sa facture d'interprétation) etc. Les facteurs linguistiques et communicationnels ne sont pas les seuls à pouvoir juger de la qualité d'une interprétation :

« Considérer que la qualité du travail de l'interprète est uniquement fonction de l'efficacité de la communication d'orateur à destinataire et que la fidélité et la qualité de l'enveloppe sont ses seuls déterminants, c'est ne pas tenir compte de l'univers social, psychologique et économique dans lequel s'inscrit l'interprétation, où d'autres critères de qualité ont un poids bien réel. » (Gile 1995 : 157)

En effet, l'auteur avance également l'importance du comportement adéquat et de la tenue vestimentaire. Il avance l'idée que les interprètes qui arrivent le mieux à « s'intégrer » sont mieux perçus et plus facilement recrutés. La connaissance des règles de vie en société, dans des milieux spécifiques peut contribuer à déterminer la qualité de l'interprète :

« Ainsi, l'interprète travaillant lors de visite de chef d'Etat à chef d'Etat doit savoir comment se placer par rapports aux interlocuteurs à tout moment, [...] quand traduire, quand se taire, quand se tenir à distance, quand se rapprocher des interlocuteurs à travers les différentes étapes du parcours officiel et officieux. Gile (1995 : 158)

Cette citation illustre bien la multitude des facteurs qui concourent à la perception d'une interprétation de bonne qualité. Toute proportion gardée, ceci est applicable à d'autres types d'interprétation.

Pour une étude complète sur la qualité en interprétation, il est également important de prendre en compte la source qui en fixe le point de départ. Nous avons vu que la pensée visuelle, en tant que critère infaillible d'une interprétation de qualité, prend position du côté de la norme linguistique et des représentations des locuteurs signeurs. Elle ne saurait satisfaire tous les pans de l'acte interprétatif. Toutefois, les idées que nous avons mentionnées ici (contraintes linguistiques, techniques, interne au processus d'interprétation en simultanée, environnementales, économiques, sociales) font bouger les lignes d'une qualité perçue à partir d'un seul point de vue. S'il est très difficile d'établir un protocole de recherche pour étayer par la recherche la pertinence de la question, nous pouvons conclure en citant Gile (1983 : 242) : « En résumé, il semble que l'évaluation globale de la qualité de l'interprétation ait une réalité professionnelle, ainsi qu'une certaine valeur d'outil à des fins de recherche. »

4.3. De la théorie à la pratique

Après avoir présenté en détail les différentes phases du processus interprétatif et plus particulièrement celles de la déverbalisation correspondant à l'activation de représentations, nous avons abordé la place de l'ILS dans un rapport plus global. Sur le plan théorique nous avons pu déceler certaines conséquences concernant l'affirmation d'un mode de pensée visuel en LSF. Nous allons maintenant voir en quoi les techniques de schématisations et de mind-mapping peuvent être intégrées à la didactique de l'interprétation simultanée et consécutive pour son appui pédagogique dans la compréhension des structures d'un discours.

4.3.1. La portée didactique et pédagogique de la représentation visuelle

Les pages précédentes ont introduit la différence entre la représentation visuelle des connaissances et la représentation visuelle suscitée par le discours. Ces deux notions ne jouent pas sur le même plan, l'une est individuelle l'autre est collective. Il est possible d'admettre que les représentations survenant à notre esprit lors d'un échange avec quelqu'un nous sont personnelles car il nous appartient de vouloir les rendre explicites ou non. Toutefois, lors d'une situation de communication interprétée, ces représentations tendent à être collectives dans la mesure où elles sont saisies par l'ILS lors de la phase de déverbalisation pour transmettre le sens et le transposer dans une autre langue. Dans la mesure où nous ne discutons pas à quelqu'un mais avec quelqu'un, la notion d'altérité est d'ores et déjà extériorisée.

Comme nous l'avons déjà vu déjà au chapitre deux, des schémas accompagnent souvent les explications scientifiques, les encyclopédies pour illustrer des concepts, comme celui d'hélice par exemple. Une meilleure compréhension a lieu quand celui-ci est accompagné d'un mouvement co-verbal ou encore d'une représentation visuelle. Si le travail de Guitteny (2007) a été étudié non pas comme une explication du processus de déverbalisation mais comme un travail préparatoire à la traduction, il n'en demeure pas moins que les schémas que nous pouvons faire des objets du monde peuvent en amont ou en aval enrichir les connaissances de l'ILS. N'oublions pas que son article est écrit pour un protocole du traitement automatique de la LSF. La schématisation peut également s'appliquer à la compréhension de la constitution d'un discours comme nous l'avons vu avec le schéma d'un article de loi. Dans ce paragraphe, nous n'allons pas dresser une typologie des types d'images (Cosette 1985) ni des types de schémas (Adam 1999) mais nous allons voir en quoi un schéma peut être utile pour l'ILS de par son potentiel figuratif pour améliorer l'acquisition des connaissances.

Guitteny (2007) s'appuie sur une importante littérature pour distinguer dessin, schéma,

graphiques, cartes conceptuelles. Ainsi, le dessin se distingue du schéma par son caractère figuratif et pictural possède des paramètres d'analyse propres à une étude artistique (ligne de fuite, perspective, point de vue, etc.). Le schéma, tel qu'il est défini dans le *Trésor de la Langue Française informatisé* est plus concis : « Représentation graphique réduite à l'essentiel, et souvent symbolique, mais où toutes les informations se trouvent données de façon précise. » ou encore « Cette représentation des constituants fondamentaux d'un objet complexe, incluant les relations fonctionnelles existants entre ces constituants. » Un schéma peut exprimer des relations, des comportements, en cela il sera plus précis que le dessin. En schématisant la présentation des Etats généraux, Guitteny (2007 : 19) nous donne la procédure pour organiser une représentation schématique :

- « l'organisation générale : le thème est placé au centre, avec une taille plus importante
- l'ordre de logique visuelle : on présente la situation et ses composantes avant l'action
- l'ordre hiérarchique (le roi est placé en haut)
- la symbolisation (la richesse et l'inaction du pouvoir royal symbolisées par un magot et le ronflement, les conflits signifiés par des éclairs, les membres de l'assemblée distingués par leurs habits et attitudes)
- la présentation schématique visuelle (la représentativité est signifiée par la répartition des représentants sur l'ensemble de la France, la composition de l'assemblée est schématisée par la distinction des trois groupes de personnages et la place du roi)
- les 'incohérences' d'une présentation visuelle (il n'est pas gênant de placer dans l'espace plusieurs dessins de la France)
- les outils d'expression visuelle (le zoom placé sur un membre du Tiers-Etat qui reçoit les doléances)
- le déroulement temporel (les flèches en pointillé)
- des traits d'humour (le roi se moquant des conflits)
- le recours au lexique pour dénommer les entités »

Nous retrouvons de la même façon ce qui a été conçu comme la représentation écrite d'une pensée visuelle à l'oeuvre en LSF, mentionnée au chapitre deux. Nous pouvons citer Estivals (1992 : 4) cité par Guitteny (2007 : 8) qui résume de façon intéressante la différence entre une image et un schéma : « L'image montre. [...]. Le schéma montre qu'on a compris. ».

L'utilisation des schémas et leur rôle dans l'amélioration dans l'acquisition des connaissances ont été analysés notamment par Vezin (1972). De multiples expériences ont été menées sous plusieurs formes avec des participants différents. Nous n'entrerons pas dans le détail du déroulement de celles-ci, retenons simplement que l'utilisation d'un schéma ne dispense pas de donner des

explications verbales (pour décomposer même ce qui n'est pas compréhensible par la perception) et que si un rôle est attribué au schéma pour l'acquisition, la question de savoir précisément ce qui est compris reste floue. Cependant, les résultats de ces expériences suffisent à témoigner leur pertinence :

« Cet apprentissage du schéma peut donc permettre de parvenir à un certain niveau de généralité, d'appréhender les relations et les caractéristiques pertinentes d'une ou plusieurs classes d'objets. [...] Le schéma exprime une connaissance générale de façon figurée. [...] En effet, le schéma n'est pas seulement une juxtaposition de symboles : la position des éléments du schéma dans le plan, et leurs tailles respectives, peuvent permettre d'exprimer une connaissance. [...] Le schéma doit être adéquat à ce qu'il a pour but d'exprimer. » (Vezin 1972 : 195-196)

Comme un grand nombre de points soulevés dans ce mémoire, la question de l'utilisation des schémas pour la didactique de l'interprétation nécessite une étude beaucoup plus approfondie notamment sur la façon dont ils peuvent être incorporés à la formation. Notre objectif était simplement de soulever leur intérêt pédagogique.

La technique de la carte mentale, carte conceptuelle ou encore mind-mapping est utilisée dans beaucoup de domaines (la médecine (Demeester *et al.* 2010), l'informatique et l'enseignement (Delorme 2005) ou encore la traduction (Dancette et Halimi 2005) pour ses vertus pédagogiques manifestes. Notre propos se situe dans la continuité du travail de Dancette et Halimi (2005 : 548) qui avancent l'hypothèse

« que l'usage des représentations conceptuelles (schémas, cartes conceptuelles) peut faciliter la compréhension et la traduction (lexicale, rhétorique discursive) et favoriser l'accumulation du savoir dans les domaines de spécialités. »

Selon le bureau de soutien à l'enseignement de l'Université de Laval, une carte conceptuelle se construit de la manière suivante :

- « 1. La définition de l'objectif poursuivi par la carte
2. Identification du concept central, des concepts secondaires et des idées spécifiques.
3. Organisation spatiale des concepts (classement et hiérarchisation).
4. Caractérisation des liens qui unissent les concepts.
5. Ajout de couleurs.
6. Révision de la carte ([...] tout au long des étapes de constructions de la carte conceptuelle) »

Dancette et Halimi (2005) insistent sur la pertinence de la carte conceptuelle dans la structuration des connaissances. Son utilisation systématique aboutit à une compréhension des connaissances extra-linguistiques nécessaires à une traduction (les auteurs s'intéressent à la

traduction du matériau écrit mais cela est transposable pour l'interprétation (orale)). Elle se définit comme :

« une représentation graphiques des concepts abstraits, de manière plus où moins intuitive, d'un texte ou d'un ensemble de textes. Elle procède d'une réduction et d'une abstraction permettant le passage des phrases du textes aux mots (étiquettes) pointant vers les idées principales, ou selon la finalité de la carte, vers les concepts clés du domaine. [...] elle peut coder les relations qu'entretiennent entre eux ces concepts. » Dancette et Halimi (1995:554)

Elles mentionnent également des études qui ont soulevé son utilisation dans le cadre de l'interprétation consécutive (Nguyen (1998) et Nguyen et Tochon 1995). En comparant l'utilisation du résumé à celle de la carte mentale, ils soulignent et démontrent

« une influence positive de la carte conceptuelle et négative du résumé sur quatre variables impliquées dans ce processus : la compréhension, la production, la prise de notes et l'état psychologique. »

Nous remarquons également que les cours d'interprétation consécutive dispensées à l'Université de Lille s'appuient fortement sur la structuration des connaissances et la mise en relief de l'organisation du discours grâce à la carte conceptuelle. Le mind-mapping, contrairement au schéma, met plus difficilement en exergue les « charnières logiques appropriées » mises en évidence par la représentation et l'implication des notions entre elles⁴⁶.

Il convient cependant d'avoir à l'esprit, selon Selescovitch (1968) citée par Pointurier-Pournin (2014 : 104), que tous les types de textes (et *a fortiori* tous les types de discours) ne sont pas propices à l'activation de représentations imagées, surtout dans les domaines de spécialités. L'interprète a parfois une image éloignée de celle voulue par l'orateur. Selescovitch (1968) préconise davantage le concept d'*écoute active* où l'interprète est totalement mobilisé face à ce qu'il entend. Pointurier-Pournin (2014) conclut de la lecture de Selescovitch (1968) que l'évocation d'image « n'apparaît pas être un phénomène spontané inhérent à l'exercice d'interprétation, ni même perfectible [...]. » En effet, que se passe t-il dans le cerveau de l'ILS lorsqu'il est face à un discours qui n'active aucune connaissance personnelle ni aucune représentation ? La question de la perfectibilité des connaissances pour l'ILS est un autre champ d'investigation.

Certaines études démontrent avec plus ou moins d'importance le rapprochement possible entre schéma, carte conceptuelle, dessin et amélioration de l'apprentissage. Le rapprochement trop rapide effectué entre le caractère non verbal (au sens non linguistique) des façons de représenter les connaissances et les modalités phonologiques de la LSF (spatialisation et iconicité) ont amené à la conclusion que la LSF compose des images. Une attention particulière devra donc être portée à

46 Cf. Dancette et Halimi (2005 : 555-556) et le texte « Diamonds are forever » pour l'exemple d'application en traduction.

l'application de ces outils pour ne pas tomber dans l'effet inverse et aboutir à une application systématique⁴⁷. Ces outils pédagogiques demandent d'être analysés avec le plus grand soin pour être efficaces et pertinents. Ils doivent permettre à l'étudiant interprète de se construire des ponts entre la structuration de ses connaissances dans des domaines divers et dans l'interprétation qu'il fait d'un discours.

4.3.2. Vers un protocole expérimental

Les objectifs généraux de ce mémoire ont fixé les remparts d'une analyse théorique sur les liens entre pensée visuelle et interprétation simultanée vers la LSF. Plusieurs concepts ont été interrogés, des limites et des interrogations sont nées de ces évidences. Pour terminer ce mémoire, il serait intéressant de voir comment l'hypothèse que nous avons émise en introduction (le recours à la représentation visuelle du discours est primordial dans le processus d'interprétation du français vers la LSF) pourrait être réinvestie par une étude de corpus ou encore en interrogeant les ILS eux-mêmes sur les pratiques et stratégies interprétatives.

Pour cela, un protocole expérimental pourrait se mettre en place tel que Degueldre (2002) l'a conçu. Son étude, réalisée sur des interprètes audio-vocaux, comporte deux moments est guidée par trois questions :

« 1) quel est l'impact de l'imagerie sur la qualité du travail de l'interprète (sur sa compréhension et sa ré-expression) ; 2) quel est l'effet des divers types de textes (concrets/abstraites) sur la restitution des messages ; 3) si un interprète expérimenté a davantage recours à la représentation mentale par rapport à un novice. » Degueldre (2002 : 67).

Cette citation reprend des arguments que nous avons développés dans les pages précédentes. Son protocole s'applique à des interprètes de conférence, il faudrait donc veiller à cerner la méthode à appliquer. De plus, il pourrait être intéressant de voir si l'ILS fait davantage appel à des représentations mentales en interprétation de liaison, de réunion où des enjeux d'interaction, de réactivité peuvent entrer dans les critères de qualité d'une interprétation. L'utilisation d'images mentales lors de la phase de déverbalisation est-elle identique ? Nous formulons alors une hypothèse qui demande à être vérifiée par la suite : la qualité d'une interprétation du français vers la LSF dépend du type d'intervention.

Le protocole que nous tentons d'explicitier est appliqué dans un contexte de conférence. Son échantillon est composé de sept passages de courte durée pour que l'exercice ne se transforme pas

⁴⁷ De la même façon, cet argument rejoint l'étude de Marschark et al. (2016) sur les méthodes d'apprentissages des étudiants Sourds. Ce n'est pas parce que un signeur utilise un mode de communication visuel qu'il apprendra systématiquement mieux avec des outils pédagogiques visuels.

en exercice de mémoire. Cinq des textes ont été enregistrés à vitesse normale par un comédien et les deux autres sont des extraits de discours politiques de Hilary Clinton et d'un interprète britannique :

« Tous les textes ont été choisis en fonction de certaines caractéristiques propres (niveau d'abstraction, difficulté lexicale et syntaxique, familiarité avec le sujet, longueur — cf. l'appendice 1 pour plus de détails) de telle sorte que seules devaient varier la longueur et le niveau d'abstraction des extraits, notre objectif étant de voir si les textes concrets étaient mieux restitués que les textes plus abstraits, quelle que soit la longueur des passages. » Degueldre (2002:68).

Les participants ont écouté le discours une fois et devaient le restituer en interprétation consécutive sans prendre de notes (d'autres conditions, celles d'une interprétation simultanée devront être reconstruites pour mettre ce protocole en place). À la fin de l'exercice, ils ont dû répondre à un questionnaire retraçant leur formation et dire à quel moment l'utilisation des images a eu lieu et en quoi elle avait été utile. Le questionnaire retrace aussi les passages jugés difficiles. Les conclusions sont les suivantes :

« L'ensemble des répondants indique que l'imagerie a été plus utile pour la restitution des textes concrets, qu'ils estiment également comme étant plus faciles à restituer. L'analyse qualitative du texte le plus concret et du texte le plus abstrait montre que moins d'erreurs sont commises par l'ensemble des répondants lors de la restitution du texte concret, pour lequel tous les répondants disent avoir formé davantage de représentations mentales-images. Il faut toutefois ajouter que d'autres outils utiles sont la connaissance du sujet et la mémoire. Une des hypothèses de départ selon laquelle il y aurait probablement des différences marquées entre les novices et les interprètes chevronnés quant à la capacité d'utiliser les représentations mentales pour restituer les divers types de textes n'est pas confirmée. Les résultats semblent indiquer en fait que cette capacité ne dépend pas uniquement de l'expérience professionnelle des répondants, mais qu'elle est également liée à d'autres facteurs: la mémoire et la connaissance du sujet. La représentation mentale, les connaissances du sujet et la mémoire sont trois éléments complémentaires qui contribuent à une meilleure restitution. » (Degueldre 2002:74)

Concernant l'évaluation de la qualité de l'interprétation, nous pourrions imaginer soumettre l'interprétation à des publics différents (entendants, Sourds, autres ILS) et établir une grille d'évaluation en fonction des critères que nous avons émis en 4.2.3. D'une manière générale, chaque interprétation est perfectible. Nous émettons l'hypothèse que la personne la plus habilitée à fournir une évaluation complète de la qualité de l'interprétation sera le collègue ILS ce qui ne veut pas dire que l'avis émis par les autres membres ne compte pas sur le plan émotionnel ou subjectif.

Ce mémoire fut guidé par plusieurs objectifs : répondre à l'hypothèse du recours évident et primordial de la représentation visuelle du discours, voir ce qui découle de l'affirmation d'une pensée visuelle et enfin distinguer la vie intérieure de l'esprit, des connaissances de ce qui relève de des fonctions de communication liant les individus entre eux. Le chapitre un est essentiel pour la compréhension des enjeux d'une étude sur la pensée. La difficulté de réfléchir sur un matériau immatériel ayant des résonances matérielles dans l'esprit des individus est réelle. Il est important de saisir dans quelle discipline et sous quel angle de vue ce concept est envisagé. Rappelons les trois questions marquant la direction de ce mémoire : Un moyen de communication visuel implique-t-il nécessairement un mode de pensée visuel ? En s'interrogeant sur la potentialité d'accéder à la matérialité de la pensée ainsi qu'à sa consubstantialité avec la langue, nous envisageons que cette affirmation est née du raccourci plausible entre perception visuelle et pensée visuelle, entre modalité immanente de la langue et intentions personnelles. L'étude du chapitre deux a mis en lumière la définition accordée à la pensée visuelle dans le champ des études françaises sur la LSF : pensée visuelle est synonyme d'iconicité.

A la deuxième question : les représentations visuelles sont-elles le propre des locuteurs d'une langue signée ?, le chapitre trois a longuement argumenté en faveur d'une capacité propre à l'individu lui-même, caractéristique des actes de la vie humaine, tissant des liens étroits avec les énoncés de la langue. Dans la mesure où nous avons ouvert les portes de la philosophie de l'esprit et de l'épistémologie en cherchant à comprendre une des facultés de la pensée comme capacité représentationnelle, nous pouvons déduire que la notion de « penser avec des mots » n'est pas plus simple à comprendre que celui de pensée visuelle. Notre entreprise s'est évertuée à élargir la conception pour envisager une capacité propre à l'individu lui-même, que sa langue soit dans une modalité visuelle ou vocale. Nous pouvons conclure en citant McGinn (2004:163) : « [...] the imagination is a ubiquitous and central feature in mental life. It pervades nearly every mental opération.[...] We use our imaginative faculty all the time. »

Enfin, le chapitre quatre a examiné les conséquences sur l'exercice d'interprétation d'une langue à l'autre guidé par la question : Une interprétation plus « visuelle » est-elle de meilleure qualité ? Devant le haut degré de subjectivité accordé à cette notion, la pensée visuelle en tant que critère pour une bonne interprétation, a été remise dans son contexte. Ce critère est envisagé à partir du point de vue des locuteurs Sourds, il est donc naturellement fortement subjectif. Par ailleurs, il est fortement marqué par les relations conflictuelles avec la langue majoritaire, le français et les

traces encore visibles du passé. Ce mémoire n'a pas la prétention de pouvoir apporter des réponses incontestables mais plutôt de mettre en exergue la nécessité de poser ces questions. Il n'a pas pour objectif de mettre à mal la représentation que les Sourds et les entendants portent sur la langue des signes. Les interrogations que nous avons menées sur les limites et les conséquences possibles d'une pensée visuelle n'enlèvent rien à l'originalité dont les locuteurs font preuve. Par ce mémoire, nous voulions soulever des questions et interroger les évidences.

Grâce à toute la littérature que nous avons consultée, notre argumentation s'est progressivement constituée en une oscillation entre des concepts binaires : la pensée peut se comprendre selon un point de vue général, extérieur, représentatif d'un courant, d'un groupe, d'une époque ou selon un point de vue particulier, individuel se comprenant souvent comme langage intérieur. La notion de représentation a été également envisagée sous le prisme général/particulier. A ce sujet, nous pouvons simplement soulever le fait que si la langue conditionne fortement la pensée, la LSF ne peut être envisagée comme une suite d'images de bandes dessinées ou comme le scénario d'un film. Elle perdrait son statut même de langue. L'étude linguistique peut donner des indications sur l'organisation de celle-ci, mais il semble problématique de conclure qu'un mode d'expression visuel donne nécessairement une pensée visuelle. C'est pourquoi nous avons émis l'idée d'une pensée verbale portée par les signes manuels et non manuels de la langue. Le langage intérieur des Sourds nécessite d'autres études approfondies et ne sauraient se satisfaire de nos conclusions à son sujet. Une autre opposition a été mise en avant, concevoir l'iconicité comme le matériau naturel supportant la structure linguistique de la langue, ou comme un idéal à atteindre pour être dans la norme. La pensée visuelle, vue sous le prisme de l'iconicité, a permis d'interroger un rapport de supériorité dont les constituants demeurent flous.

Nous l'avons vu, notre vie mentale est faite d'images, elles sont les représentations de ce que notre esprit construit et comprend. Nous les mettons à profit dans la communication avec autrui car, si nous avons besoin des mots et des structures syntaxiques pour partager un socle commun de références, le sens qui en émane est personnel, tissé dans l'expérience que nous avons du monde que nous voulons partager. Ainsi pour l'ILS, il convient de savoir quelles sont les représentations que souhaite transmettre l'orateur, activer volontairement les connaissances qui y sont associées pour être au plus près de ce qu'il veut dire. Ceci fait partie du processus de déverbalisation, essentiel pour la compréhension du sens que l'on soit interprète ou non. Est-il possible de comprendre un discours sans le déverbaliser, sans passer par une activation consciente des représentations mentales ? Pourquoi alors insister sur le fait d'être visuel dans l'interprétation ? Une réponse possible se trouve dans l'importante place accordée aux canons de la LSF. Mais, nous l'avons

mentionné, accentuer un discours pour le rendre plus explicite, plus visuel est une technique d'interprétation comme il en existe beaucoup d'autres. La mise en pratique de ces stratégies doit être comprise en fonction du contexte d'énonciation et du point de vue de celui qui s'exprime.

Cependant, pour plus d'efficacité et de qualité, il ne suffit pas de savoir que ces représentations sont là et qu'en langue des signes il suffit d'imaginer une scène pour la reproduire à l'identique. Un saut est nécessaire pour passer de savoir à savoir-faire. Comme nous l'avons déjà remarqué, l'analyse linguistique en France de la langue des signes est restreinte à la création de corpus de situations *ex nihilo* en monologue et surtout à la restitution de récits narratifs dialogiques. Toutes les fonctions communicatives sont loin d'être restreintes à ce type de discours, tous les discours peuvent être produits et ils ne suscitent pas des images à un même niveau.

Du point de vue de la profession, l'ILS doit faire face à des contraintes propres à son métier. Il incarne une éthique professionnelle dont la qualité est une réalité multiple. Elle ne saurait se résoudre qu'à l'unique regard porté par la communauté Sourde, aussi important qu'il soit, car l'ILS est un communicant, comme les personnes qu'il traduit. La communication se saurait se concevoir sous un seul point de vue. Cependant, si cette étude ne peut attester de manière sûre un mode d'être visuel et de pensée visuelle, il n'en demeure pas moins qu'elle nous a ouvert les portes d'une réflexion riche et « [...] contribue à l'enrichissement global de la diversité des potentialités humaines. » (Virole 2006 : 494)

La continuité de cette réflexion se trouve au niveau didactique, dans la façon dont les représentations peuvent être travaillées en fonction des types d'interprétation (liaison, conférence, réunion, formation), en fonction des types d'orateurs, en fonction des types de discours, en fonction des contextes d'énonciation. Nous avons envisagé les situations où la communication se passe bien (principe de coopération), une étude pourrait développer le poids émotionnel et linguistique de la qualité de l'interprétation dans des situations extrêmes. La pensée est un concept à la lisière d'un grand nombre de domaines de réflexion depuis des millénaires. Nous avons souhaité engager un pas vers la compréhension de l'association d'une capacité sensorielle à une capacité cognitive mais l'apport de la littérature française est limité. Pour plus de richesse, il faudrait étayer cette argumentation à la lumière de la littérature internationale sur les langues signées et dans le domaine de l'interprétation d'une langue vocale à langue signée et inversement. La mise en place d'un protocole expérimental pourrait enrichir cette réflexion. Nous donnons le point final de ce mémoire en citant Pointurier-Pournin (2014) : 108) « Dans l'attente de travaux plus poussés sur le lien entre pensée visuelle, représentation mentale et interprétation simultanée en LS, nous ne saurons que préconiser une certaine prudence quant à l'emploi de ces concepts. »

BIBLIOGRAPHIE

- ADAM M. (1999). *Les Schémas, un langage transdisciplinaire*, Paris, L'Harmattan,
- ANDRIEU, B. (2002). « Le corps pensant. Mouvement épistémologique de la philosophie dans la biologie 1950-2000 » dans *Revue internationale de philosophie*, 2002/4 n°222, pp. 557-582 [en ligne] www.cairn.info/revue-internationale-de-philosophie-2002-4-page-557.htm. [consulté le 10 juillet 2016]
- ARNHEIM, R. (1969). *Visual Thinking*, Berkeley, Los Angeles, London, University of California Press
- ARNHEIM, R. (1999). *La pensée visuelle*, Paris, Champs Flammarion.
- BLANC-GARIN, J. (1974). « Recherches récentes sur les images mentales : leur rôle dans les processus de traitement perceptif et cognitif » dans *L'année Psychologique*, volume 74 n°2, pp.533-563
- BOBIN, A-C. (2011-2012). *Surdité et entendement*, Lille 3, mémoire de master 1 sciences du langage
- BOUVET, D. (1997). *Le corps et la métaphore dans les langues gestuelles*, Paris, L'Harmattan
- BOYSON-BARDIES, B. (2003). *Le langage qu'est-ce-que c'est ?* Paris, Odile Jacob
- BRUYER, R. (1986). « L'hémisphère cérébral gauche est-il chez l'homme davantage dépendant du temps que le droit ? » dans *L'année Psychologique*, volume 86 n°2, pp. 247-259
- BUHLER, K. (2009). *Théorie du langage, la fonction représentationnelle*, Marseille, Agone
- BUHLER, K. (1918). « Kritishe Musterung der neueren Theorien des Statzes », *Indogermanishes Jahrbuch* VI, pp. 1-20
- Bureau de soutien à l'enseignement (2016), Université de Laval [en ligne] https://www.enseigner.ulaval.ca/system/files/demarche_creation_cartes_2016.pdf [consulté le 17 août 2016]
- CASSIRER, E. (1972). *La Philosophie des formes symboliques* (1923-1929), 3 tomes, Paris, Éditions de Minuit
- COMPAGNYS M. (2003). *La langue des signes mode d'emploi : l'expression par la pensée visuelle*, Angers, Editions Monica Compagnys
- COMRIE, B. (2013) *Written systems* [online], Dryer, Matthew S. & Haspelmath, Martin (eds.) The World Atlas of Language Structures Online. Leipzig: Max Planck Institute for Evolutionary Anthropology. (Available online at <http://wals.info/chapter/141> Accessed on 2016-08-16.)
- CONGRES INTERNATIONAL (1881). *Pour l'amélioration du sort des sourds-muets, tenu à Milan du 6 au 11 septembre 1880, (Compte rendu)*, Rome, Héritiers Botta

- CORBEIL dir. (2012). « Être humain » dans *Le dictionnaire visuel +: définitions et notices encyclopédiques* Québec Amérique, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, pp.191-240
- COSSETTE, C. (1985). *Les images démaquillées*, Montréal, Editions Riguil
- CUXAC, C. (1993). « Iconicité des langues des signes » dans *Faits de langues*, volume 1, n°1, pp.47-56
- CUXAC, C. (2007). « Une manière de reformuler en LSF » dans *La linguistique*, 2007/1, n°43, pp.117-128 [en ligne] www.cairn.info/revue-la-linguistique-2007-1-page-117.htm. [consulté le 30 juillet 2016]
- DANCETTE, J. et HALIMI, S. (2005). « La représentation des connaissances : son apport à l'étude du processus de traduction » dans *Meta : Journal des Traducteurs*, vol. 50, n°2, pp. 548-559
- DEGUELDRE, C. (2002). « Le rôle de l'imagerie dans la communication réalisée par interprète » dans *Meta : journal des traducteurs*, vol.47 n°1 pp.58-86
- DELAPORTE, Y. (2002). *Les Sourds c'est comme ça*, Paris, Les Editions de la MSH
- DELORME, F. (2005). *Évaluation et modélisation des connaissances des apprenants à l'aide de cartes conceptuelles*, INSA de Rouen, thèse de doctorat en informatique
- DEMEESTER, A. VANPEE, D., MARCHAND, C., EYMARD, C. (2010). « Formation du raisonnement clinique : perspectives d'utilisation des cartes conceptuelles » dans *Pédagogie Médicale*, volume 11, n°2, pp. 81-95
- DONVILLE, Barbara. (2010) *Pensée visuelle et sentiment de soi* [en ligne] <http://autisme.aveyron.free.fr/spip.php?article7&lang=fr> [consulté le 19 juillet 2016]
- DRETSKE, F. (1990). « Seeing, Believing and Knowing » in *Visual Cognition and Action an Invitation to Cognitive Science* vol. 2, Cambridge, Massachussets, London England, The MIT Press, pp.129-148
- DURIEUX, C. (2013). « Rencontres » dans *De la pensée aux langages : Mélanges offerts à J.R Ladmiral*, Gargiulo, G et Lautel Ribstein, F. (dir) Paris, Michel Houdiard Éditeurs
- ECO, U. (2007). *Dire Presque la même chose, expériences de traduction*, Paris : Grasset
- ESTIVALS R. (1992). « La théorie du schéma pictural, Schéma et schématisation », *Revue de bibliologie*, n° 37
- ENCREVE F. (2008). « Réflexions sur le congrès de Milan et ses conséquences sur la langue des signes française à la fin du xixe siècle », *Le Mouvement Social*, n° 223, p. 83-98
- FORTIS, J-M. (1994). « Image mentale et représentation propositionnelle » dans *Intellectica*, 1994/2, 19, pp. 253-305
- FRANQUI, C. (2013). « Que puis-je dire en tant que poète ? » dans *De la pensée aux langages :*

Mélanges offerts à J.R. Ladmiral, Paris, Michel Houdiard Éditeur

GELARD, M-L., SIROST O. (2010). « Corps et langage des sens » dans *Communications*, n°86 pp.7-14

GILE, D. (1983). « Aspects méthodologiques de l'évaluation de la qualité du travail en interprétation simultanée » dans *Meta : Journal des Traducteurs*, vol. 28, n°3, pp. 236-243

GILE, D. (1985). « Le modèle d'efforts et l'équilibre d'interprétation en interprétation simultanée », *Meta*, vol.30, n°1, pp. 44-48.

GILE, D. (1995). *Regard sur la recherche en interprétation de conférence*, Lille, Presse Universitaire du Septentrion

GORDON, N. (2004). « The neurology of sign language » in *Brain & Development*, 26, pp.146-150

GOYARD-FABRE, S. (2007). « Parler, dire, penser. Du dialogisme transcendantal à l'érotique générale » dans *Revue de Métaphysique et de Morale*, n°2, pp. 240-272

GRANDIN T. (2009). *Thinking in pictures*, London, New York, Sydney and Delhi, Bloomsbury Publishing

GRANDIN, T. (1997). *Penser en images et autres témoignages sur l'autisme*, Paris, Éditions Odile Jacob

GRICE, H.P. (1957). « Meaning » in *Philosophical Review*, 66 : 377-88

GUILLAUME, G. (1973). *Principes de linguistique théorique, Recueil de textes inédits préparé en collaboration sous la direction de Roch Valin*, Québec, Les presses de l'Université de Laval

GUITTENY, P. (2004). *Échos iconiques*, Paris VIII, mémoire DFSSU

GUITTENY, P. (2006). *Le passif en langue des signes*, Université Michel de Montaigne Bordeaux III, Thèse de doctorat en linguistique [en ligne] <https://halshs.archives-ouvertes.fr/tel-00423884/document> [consulté le 3 juillet 2016]

GUITTENY, P. (2007). « Langue des signes et schémas » dans *TAL*, volume 48, n°2

GUITTENY, P. (2014). « La cognition visuelle de l'interprète » dans *L'étrange cerveau de l'interprète*, Journal de l'AFILS, n°88, juillet 2014, pp. 5-7

HANSEN-LOVE éd. (2000). *La philosophie de A à Z*, Paris, Hatier

HENRY, J. (1995). « La fidélité cet éternel questionnement: critique de la morale de la traduction » dans *Meta : Journal des Traducteurs*, vol. 40, n°3, pp. 367-371

HERBULOT, F. (2004). « La Théorie interprétative ou Théorie du sens : point de vue d'une praticienne » dans *Meta : Journal des Traducteurs*, vol. 49, n°2, pp. 307-315

HOWES, D. (2010). « L'esprit multisensoriel ou la modulation de la perception » dans *Communications*, n°86, pp. 37-46

HUME, D. (1985). *A Treatise of Human Nature*, London, Penguin Classics

- HURTADO- ALBIR, A. (1990). *La notion de fidélité en traduction*, Paris, Didier Erudition,
- JOHNSON, M. (1987). *The Body Mind : The Bodily Basis of Meaning, Imagination and Reason*, Chicago, University of Chicago Press
- KOSSLYN, S. (1990). « Mental imagery » in *Visual Cognition and Action, an Invitation to Cognitive Science* vol. 2, Cambridge, Massachussets, London England, The MIT Press, pp.73.97
- KOSSLYN, S. (1994). *Image and Brain : The Resolution of th Imagery Debate*, Cambridge, The MIT Press
- LANE, H. *et al.* (2011). *People of the eye : Deaf ethnicity and ancestry*. New-York, NY : Oxford University Press
- LEDERER, M. (1981). *La traduction simultanée – expérience et théorie*, Paris, Minard Lettres Modernes
- LEDERER, M. (1985). « L'interprétation, manifestation élémentaire de la traduction » dans *Meta : journal des traducteurs*, vol. 30, n°1, pp. 25-29
- LEDERER, M. et SELESCOVITCH, D. (2001). *Interpréter pour traduire*, Paris, Didier Érudition
- LEDERER, M. (2005). « Défense et illustration de la Théorie Interprétative et de la Traduction » dans F. ISRAEL et M.LEDERER (dirs) *La Théorie Interprétative de la Traduction*, Caen, Tome 1, Lettres Modernes Minard, pp. 89-140
- LEWIS, M. PAUL-GARY F. SIMONS and CHARLES D. Fennig (eds.) (2016). « How many languages in the world are unwritten ? » In *Ethnologue: Languages of the World, Nineteenth edition*. Dallas, Texas : SIL International. Online version: <https://www.ethnologue.com/enterprise-faq/how-many-languages-world-are-unwritten-0>
- LLEWELLYN-JONES, P. (2014). “Interpreting : cognitive processes and practical strategies”, conférence EfsliT, septembre 2014, Anvers
- LONGEART M. *Ferdinand de Saussure, sur le signe linguistique* [en ligne] <http://www.ac-grenoble.fr/PhiloSophie/logphil/notions/langage/convers/textes/saussure/signe.htm> [consulté le 28 juillet 2016]
- LOPEZ-CRESPO, G. DAZA, M.T. & MENDEZ-LOPEZ, M. (2012). « Visual working memory in deaf children with diverse communication modes : Improvement by differential outcomes. » in *Research in Developmental Disabilities*, 33, pp. 362-368
- MARSCHARK, M. *et al.* (2015). Understanding language, hearing status and visual-spatial skills. *Journal of Deafs Studies and Deaf Education*, 21, pp. 148-155
- MARSCHARK, M. , PAIVIO, A., SPENCER, L.J. *et al.* (2016). « Don't Assume that Deaf Students are Visual Learners » in *Journal of Developmental and Physical Disabilities*, pp.1-19
- MAYBERRY, R-I. (2002). « Cognitive development in deaf children : The interface of language

- and perception i, n neuropsychology » In *Handbook of Neuropsychology*, Philadelphia, S.J. Segalowitz & I.Rapin (Eds.) Part II (vol 8, 2nd ed. pp. 71-107), PA. Elsevier
- MCGINN, C. (2004). *Mindsight : image, dream and meaning*, Cambridge Massachussetts, London, Harvard University Press
- MERLEAU-PONTY, M. (1945). *Phénoménologie de la perception*, Paris, Gallimard
- MOTTEZ, B. (2006). *Les sourds existent-ils ? Textes réunis et présentés par Andrea Benvenuto*, Paris, L'Harmattan
- NGUYEN, PHUONG T.C. (1998). *Cartes conceptuelles et processus de compréhension en interprétation*, thèse présentée à l'Université de Montréal
- NGUYEN PHUONG T.C. Et TOCHON, F.V. (1995). *Influence de la carte de concepts sur les processus de compréhension et de production orales propres à l'interprétation consécutive, une nouvelle orientation de recherche*, UNIFE, Puente, Lima, Perou
- OLIVER, M. (2013). *Peirce, la pensée et le réel*, Paris, Hermann Editeurs
- PAIVIO, A. (1971). *Imagery and verbal process*. New-York, Holt Rinehart and Winston
- POINTURIER-POURNIN, S. (2014). *L'interprétation en Langue des Signes Française : contraintes, tactiques, efforts*. Linguistics, Institut d'Optique Graduate School [en ligne]
- POTTIER, B. (1987). *Théorie et analyse en linguistique*, Paris, Hachette
- PUTNAM, H. (1990). *Représentation et réalité*, Paris, Gallimard
- REISS, K., LADMIRAL, J. R., & BOCQUET, C. (2009). *Problématiques de la traduction: les conférences de Vienne*. Paris, Economica-Anthropos.
- RICOEUR, P. (1974). « Signe et sens » in *Encycl. Universalis*, Paris, pp. 1011-1015
- RISLER, A (2002). « Point de vue cognitiviste sur les espaces créés en LSF : Espace lexical, espace syntaxique », in *Lidil* n°26, décembre 2002, Lidilem, Université Stendhal Grenoble, pp.45-61
- RISLER, A. (2011). « La langue des signes Française, comment faire parler les mains ? » dans *La main, pluriel d'une abstraction sensible*, L'Harmattan, direction A. Chitrit
- RISLER, A. (2013). « Expression du déplacement dans les langues signées : comment parler d'espace dans une langue spatiale ? » in C. Chauvin (dir) *Sémantique des relations spatiales, Faits de langue*, n°42, Peter Lang, pp. 214-252
- RISLER, A. (2014). « Parenthèses et ruptures énonciatives en langue des signes française », *Discours* [En ligne], n°14, consulté le 30 juillet 2016.
- RISLER, A. (à paraître). “Autopointage, sujet et prise de rôle en Langue des Signes Française”, In Mir-Samii R. (ed.). : *Sciences pour la communication*. Actes du colloque « Le sujet et l'absence de sujet ». Peter Lang
- SALLANDRE, M-A. (2001). « Va et vient de l'iconicité en langue des signes française » dans

Acquisition et interaction en langue étrangère [en ligne] <http://aile.revues.org/1405> [consulté le 28 juillet 2016]

SAUSSURE, F. (1964). *Cours de linguistique générale*, Paris, Éditions Payot

SELESKOVITCH, D. et LEDERER, M. (2002). *Pédagogie raisonnée de l'interprétation, deuxième édition revue et augmentée*. Paris, Didier Erudition, (Collection traductologie)

SERO-GUILLAUME, P. (2008). *Langue des Signes, surdité et accès au langage*, Montreuil, Éditions du Papyrus

SPERBER, D. & WILSON, D. (1989). *La pertinence, communication et cognition*, Paris, Les Éditions de Minuit

TOYNBEE, A. (1946). *A Study of History*, London, New-York, Toronto, Oxford University Press

Trésor de la Langue Française informatisé [en ligne] <http://cnrtl.fr/definition/canon> [consulté le 16 août 2016]

VEZIN, J-F. (1972). « L'apprentissage des schémas, leur rôle dans l'acquisition des connaissances » dans *l'Année psychologique*, n°1, pp. 179-198

VIROLE B., (2006). *Psychologie de la surdité (Troisième édition augmentée)*, Bruxelles, De Boeck Université.

VIROLE, B. (2009). *Surdité et Sciences Humaines*, Paris, L'Harmattan

WEINBERG, A. (2008). « Pense-t-on en mots ou en images ? » Dans *Les grands dossiers sciences humaines*, n°10, mars avril mai 2008, les grandes questions de la philosophie [en ligne] http://www.scienceshumaines.com/pense-t-on-en-mots-ou-en-images_fr_25273.html [consulté le 9 août 2016]

WITTGENSTEIN, L. (1921). *Tractatus logico-philosophicus*, Paris, Gallimard

ZUFFEREY, S. & MOESCHLER, J. (2012). *Initiation à l'étude du sens*, Auxerre, Sciences humaines éditions

Vidéotheque

Univerciel, *Kezako : Comment l'œil voit-il ?* [en ligne] <https://www.youtube.com/watch?v=uoTrhX71HTw> [consulté le 15 juillet 2016]